



AVENANT 3 AVIS DE COURSE

13.Temps limite

Remplacer : La durée d'ouverture de la ligne d'arrivée pour chacune des deux étapes sera de 24 heures après le passage du troisième.

Par : La durée d'ouverture de la ligne pour chacune des 2 étapes sera de 30 heures après le passage du premier.

AC 14.2

Remplacer une pénalité de 2 tours par une pénalité d'un tour

AVENANT 1 INSTRUCTIONS DE COURSE

AJOUTER :

IC 1.11

Dans le respect de la protection de l'environnement, les règlements intérieurs des ports s'appliquent. La ligne de flottaison des bateaux ainsi que les safrans pourront être nettoyés par un balai sans plongée ni personne dans l'eau le dimanche 23 août 2026 de 11h00 à 12h00 locale.

AJOUTER :

IC 11.3 (d)

INFRACTIONS	DECISION SANS INSTRUCTION
OCS	TEMPS DE COURSE PLUS 2 HEURES
DNF	TEMPS DE FERMETURE DE LIGNE PLUS 2 HEURES
RET	TEMPS DU DERNIER PLUS 2 HEURES
UFD	TEMPS DE COURSE PLUS 2 HEURES
DNE, DNS ET DNC	TEMPS DE FERMETURE DE LIGNE PLUS 8 HEURES
DSQ	TEMPS DE COURSE PLUS 3 HEURES

IC 18.1.

Remplacer : Un bateau en course qui a l'intention de réclamer devra informer l'autre bateau à la première occasion raisonnable par VHF sur le canal de course ou par Email.

Par : Un bateau en course qui a l'intention de réclamer devra informer l'autre bateau à la première occasion raisonnable par VHF, via Iridium SMS ou via la DC (fichier .txt, .doc, message vocal....)

20 aout 2026

François Sérurier
Directeur de Course

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Bruno Le Breton
Président Comité de Course

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'B' and 'L' followed by a horizontal line.